



Assemblée annuelle de l'Administration portuaire de Montréal :

La diversification des marchés et des marchandises ont limité les effets de la crise de 2009 et contribuent à la croissance en 2010

Montréal, le 14 juillet 2010 – Au cours de l'année 2009, en pleine crise économique, le trafic total au port de Montréal a atteint 24,5 millions de tonnes de marchandises, ce qui l'avait ramené au niveau de l'année 2005, a-t-on appris mercredi à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Administration portuaire de Montréal (APM). Toutefois, les résultats des six premiers mois de 2010 démontrent une reprise vigoureuse dans la plupart des types de vrac manutentionnés au port qui sont déjà revenus au niveau de 2007.

En 2009, le volume des marchandises conteneurisées manutentionnées au port de Montréal a atteint 11,3 millions de tonnes comparativement à 13,3 millions de tonnes en 2008. En ce qui concerne le nombre de conteneurs équivalent 20 pieds, le port a manutentionné un peu moins de 1,3 million de conteneurs en 2009 comparativement à près de 1,5 en 2008.

En outre, le port a manutentionné 13 millions de tonnes de vrac comparativement à 14,3 millions en 2008. Le volume des produits pétroliers est resté sensiblement le même, augmentant à 7,13 millions de tonnes contre 7,10 millions de tonnes en 2008.

Mme Vachon, présidente-directrice générale de l'Administration portuaire de Montréal, a souligné que, en 2009, le port a pu limiter les effets de la crise grâce à trois éléments. Le premier élément est l'avantage d'offrir les temps de transit les plus courts entre l'Europe et la Méditerranée, d'une part, et d'autre part, le marché du centre du Canada et du Midwest, un gigantesque bassin de 135 millions de consommateurs dans la région la plus industrialisée de l'Amérique du Nord.

Le second élément est la diversité des marchandises manutentionnées, que ce soient les conteneurs, le vrac solide, le vrac liquide ou les céréales.

Le troisième est la diversification géographique des marchés desservis par le port de Montréal. Ce dernier élément constitue une évolution cruciale qui devrait jouer un rôle déterminant dans les prochaines années au port de Montréal. Alors que, traditionnellement, le port de Montréal se spécialisait dans le trafic maritime entre l'Europe du Nord et l'Amérique du Nord, en 2009 près d'un sur quatre conteneurs manutentionnés au port de Montréal avait pour origine ou pour destination finale l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est, le sous continent indien ou encore le Moyen-Orient. Ces conteneurs transitent par le canal de Panama ou le canal de Suez, puis par des ports de transbordement dans les Antilles ou en mer Méditerranée.

« La globalisation du trafic que nous observons permet au port de Montréal de passer d'un statut de port transatlantique à un statut de port international diversifié. La Ville de Montréal voit ainsi son image de ville internationale renforcée grâce au transport maritime et au développement du port de Montréal », a tenu à souligner la PDG de l'Administration portuaire de Montréal.

La crise économique qui a sévi en 2009 n'a pas empêché l'Administration portuaire de Montréal d'investir 41 millions de dollars dans ses infrastructures et dans ses systèmes de communication et de sécurité. Parmi ces investissements, l'APM a réalisé d'importants travaux sur ses quais, sur ses terminaux et sur son réseau ferroviaire. Ce dernier joue un rôle de toute première importance dans la qualité et dans l'efficacité de sa plateforme intermodale.

En ce qui concerne les états financiers, les produits générés par l'Administration portuaire de Montréal se sont établis à 89,9 millions de dollars : soit 84,2 millions en produits d'exploitation et 5,7 millions en produits financiers. Malgré la crise économique mondiale, l'Administration portuaire de Montréal a pu dégager un bénéfice net de 6,3 millions avant les éléments inhabituels et après avoir versé 3,8 millions de dollars en frais sur les revenus bruts au gouvernement du Canada.

Toutefois, une décision de la Cour suprême du Canada, rendue le 15 avril 2010 et concernant l'interprétation de la Loi sur le remplacement d'impôts fonciers, a conduit l'Administration portuaire de Montréal à inscrire des dépenses additionnelles à titre

d'impôt foncier de 12,1 millions \$ pour les exercices 2004 à 2008 ainsi que 2,6 millions \$ pour l'exercice 2009 pour un total de 14,7 millions \$.

En additionnant les investissements importants à réaliser pour les mises à niveau du terminal céréalier à l'augmentation des paiements annuels en remplacement de l'impôt foncier, la valeur comptable du terminal céréalier excède maintenant les entrées nettes découlant de son utilisation au cours des prochaines années. En conséquence, les normes comptables ont obligé l'Administration portuaire de Montréal à réduire la valeur du terminal céréalier. Elle a donc dû radier 15,9 millions \$ pour ramener à zéro la valeur aux livres des immobilisations du terminal céréalier en date du 31 décembre 2009. Les résultats financiers pour l'exercice 2009 se soldent ainsi par une perte de 21,7 millions \$.

En terminant, Mme Vachon a rappelé que la conférence annuelle Canada Maritime se tiendra pour la première fois sur la Côte Est du Canada et le port de Montréal sera l'hôte d'honneur de cette 5^e édition, les 14 et 15 septembre prochains. « Ce sera une nouvelle occasion de manifester le leadership du port de Montréal dans le commerce maritime de la Côte Est de l'Amérique du Nord », a conclu Mme Vachon.

Pour sa part, M. Michel M. Lessard, président du conseil d'administration de l'Administration portuaire de Montréal, a résumé les activités du conseil pendant l'exercice 2009 et a souligné que celui-ci s'est particulièrement attaché à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance en revoyant ses méthodes de travail et en révisant les chartes de ses quatre comités. « Ainsi, a notamment dit M. Lessard, le conseil dispose de plus de temps pour discuter des grands enjeux en déléguant aux comités les questions techniques et les suivis. Le conseil dispose également de plus de temps pour dialoguer avec la direction. Il est maintenant, plus que jamais, bien structuré pour faire face aux enjeux de l'Administration portuaire de Montréal », a conclu M. Lessard.

À propos du port de Montréal

Exploité par l'Administration portuaire de Montréal (APM), le port de Montréal est un important centre de transbordement diversifié qui traite tous les types de marchandises : marchandises conteneurisées, non conteneurisées, vrac liquide et vrac solide. C'est un

port de conteneurs de premier plan desservi par sept des dix plus grandes lignes maritimes de transport de conteneurs au monde.

Le port de Montréal possède son propre réseau de chemin de fer directement sur les quais. Il est relié aux deux réseaux ferroviaires pancanadiens, ainsi qu'à un réseau autoroutier. Le port exploite son propre terminal céréalier et une gare maritime qui a accueilli 47 534 passagers et membres d'équipage en 2009. Tous les autres terminaux sont gérés par des compagnies privées d'arrimage. L'activité portuaire soutient 18 200 emplois, et génère des retombées économiques de l'ordre de 1,5 milliard de dollars par année.

RENSEIGNEMENTS :

Jean-Paul Lejeune
Directeur des communications
lejeunejp@port-montreal.com
Tél. : 514 283-7050
Télécopieur : 514 283-0829
www.port-montreal.com